

Plus de 50 ans de fidélité !



" En 1967, je rentre de Hao, affecté à Marine Paris et attaché à l'Association des anciens des Forces Françaises Libres dans le 15ème arrondissement. Son président est le Général Massu et le président d'honneur, le Général de Gaulle.

J'installe ma famille dans une petite ville des Yvelines, Maurepas. J'apprends que le maire est un ancien officier-marinier et, en plus, ancien de la Jeanne d'Arc sur laquelle j'ai été affecté : cela crée des liens !

D'autre part, j'apprends qu'il est président de l'amicale des anciens marins de sa localité. Je rejoins donc son amicale pour y retrouver des anciens que j'ai dû croiser au cours de ma vie maritime.

J'apprends qu'en adhérant à l'amicale, nous sommes adhérents à la FAMMAC : de quoi s'agit-il ? J'ai vingt ans de marine à mon actif et je ne connais pas cet organisme.

La FAMMAC, m'explique mon mentor, est une fédération des amicales d'anciens marins de France et de l'Union Française. Elle crée des liens entre les amicales, un rapprochement avec les autorités militaires et les pouvoirs publics, avec les administrations pour les sujets qui intéressent et concernent les marins en refusant toute idée politique ou religieuse. Ses adhérents ne peuvent être que les amicales ou associations d'anciens marins, son action est de faire connaître la marine et elle est reconnue d'utilité publique.

« Quel âge a cet organisme ? »

« Comme toi, elle est née en 1930 ! » me répond-il.

Alors j'adhère à l'amicale de notre ville ! "

Premier-Maître (H) Maurice Cabaret

Bénévole au siège de la FAMMAC

